

LARBI OUNOUGHI, P.-DG DE L'ANEP

DES NORMES SERONT APPLIQUÉES POUR L'ATTRIBUTION DE LA PUBLICITÉ

Page 2

PRIX DU PÉTROLE

**REMONTÉE
DU BRENT
AU-DESSUS
DE 55 DOLLARS
EN 2021 ?**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3988 | Mardi 5 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE

**2 DÉCÈS
ET 174
NOUVEAUX CAS
CONFIRMÉS**

Page 16

SMIG, IRG, DÉPENSES DE L'ÉTAT...

LES DÉCISIONS FORTES DU CONSEIL DES MINISTRES

Page 3



ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
**L'ASSOCIATION DES PARENTS
D'ÉLÈVE SUGGÈRE DE PASSER
L'EXAMEN FIN JUIN**

Page 2



POURSUITE OU FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

**LA DÉCISION
DÉFINITIVE ARRÊTÉE
DIMANCHE PROCHAIN**

Page 3

HOSTILITÉS À TRAVERS
LE MONDE**Tebboune appelle à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'Onu**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé lundi 4 mai 2020, à une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies, rapporte l'Agence officielle.

Lors de sa participation au sommet des pays non-alignés, Le président de la République a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à se réunir d'urgence et à adopter une résolution par laquelle il appelle officiellement à la cessation immédiate de toutes les hostilités à travers le monde, en particulier au Yémen et en Libye, sans oublier les pays qui vivent sous occupation, comme la Palestine et le Sahara occidental.

Par ailleurs, le Président a suggéré d'élaborer dès maintenant un plan d'action qui permettra de minimiser les conséquences de la pandémie du coronavirus sur les pays en développement, l'Afrique en particulier et de donner un second souffle à tous ces pays qui seront sans aucun doute profondément affectés par cette pandémie.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

19 bombes de confection artisanale détruites à Tébessa

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a détruit, dimanche, 19 bombes de confection artisanale, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Tébessa tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Djelfa, une casemate pour terroristes et un usil de chasse, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le communiqué précise que "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 3 mai 2020, 19 bombes de confection artisanale lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Tébessa, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit, à Djelfa, 1 casemate pour terroristes et 1 fusil de chasse", est-il écrit.

Par ailleurs, la même source fait état de la neutralisation par la Gendarmerie nationale, lors d'opérations distinctes à Naâma, Rélizane et Tlemcen, de 7 narcotrafiquants, en leur possession 53,5 kg de kif traité, et 1 autre à Souk-Ahras, porteur de 10.897 comprimés psychotropes à Souk-Ahras.

Enfin, à Bordj-Badji-Mokhtar, 8 individus ont été interceptés et 15 tonnes de denrées saisies, au moment où 12 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Ghardaïa.

PRÉVUES LES 7 ET 14 MAI

Le Conseil d'État décide de reporter sine die les audiences

Le Conseil d'État a annoncé, dans un communiqué, le report sine die des audiences prévues jeudi 7 mai pour la première chambre, ainsi que celles prévues le 14 mai pour la deuxième chambre.

"Vu le décret exécutif 20-69 du 21 mars 2020 fixant les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), et en application de l'instruction 79 du Premier ministre en date du 7 mars 2020, visant à mettre en œuvre un dispositif national de prévention contre le coronavirus, et au vu de la prorogation du confinement et des mesures de prévention l'accompagnant jusqu'au 14 mai 2020, annoncée par le Premier ministre, le Conseil d'État informe l'ensemble de son personnel et de ses requéresseurs qu'il a été décidé du report sine die des audiences prévues jeudi 7 mai 2020 pour la première chambre, ainsi que celles prévues le 14 mai pour la deuxième chambre", précise le communiqué.

R. N.

SAMI AGLI, PRÉSIDENT DU FCE :

"80 % des entreprises impactées par la crise du Covid-19"

Le président du Forum des chefs d'entreprise, (FCE) Sami Agli, a affirmé, hier, lors de son passage à la radio Chaîne 1, que 80 % des entreprises sont touchées par la pandémie sanitaire.

PAR RIAD EL HADI

Sami Agli a plaidé pour l'octroi de crédits sans intérêt pour sauvegarder les emplois.

Il a ainsi souligné la nécessité d'"accompagner les entreprises touchées par l'épidémie du coronavirus, notamment par les banques et d'accélérer le passage à un nouveau modèle économique basé sur la libéralisation des investissements, la levée des restrictions bureaucratiques, la numérisation et la réforme du système bancaire".

A ce propos, Sami Agli a indiqué que l'Algérie "doit désormais accélérer la réforme du système bancaire pour absorber la masse monétaire qui circule dans le marché parallèle, l'estimant entre 60 et 80 milliards de dollars".

Il a ajouté que "la création d'une dyna-



mique économique et l'ouverture de nouvelles fenêtres de banques islamiques pourraient absorber cette masse, qui permettrait, à son tour, de financer l'économie et de sortir de la crise causée par l'effondrement des prix du pétrole et l'épidémie mondiale du Covid 19".

Sami Agli a salué les décisions économiques prises hier dimanche lors du Conseil des ministres, notamment

l'augmentation du salaire minimum garanti à 20.000 dinars et l'annulation de l'Impôt sur le revenu global (IRG) pour les salaires inférieurs à 30.000.

A ce propos, le président du FCE a indiqué que ces "mesures apportaient des garanties vers une amélioration de l'économie, ajoutant que ces mesures étaient dans le sens de la justice sociale".

R. E.

LARBI OUNOUGH, P.-DG DE L'ANEP :

Des normes seront appliquées pour l'attribution de la publicité

PAR RACIM NIDAL

Le Président-directeur général (P.-dg) de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), Larbi Ounoughi, a fait savoir dimanche à Alger que la distribution de la publicité sera soumise à des normes que tous les titres doivent remplir afin d'assurer une "distribution équitable" et avancer selon "une méthode claire et transparente dans la gestion de la publicité".

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Ounoughi a fait état de "15 normes de distribution arrêtées jusque-là en attendant la promulgation de la loi sur la publicité", indi-

quant que ces normes "seront présentées au Conseil de l'administration pour approbation et diffusées pour enrichissement".

L'erreur dans la gestion de la publicité réside en "l'absence de paramètres et de normes exactes pour sa distribution, et cela depuis la création de l'Anep même", a-t-il déploré, affirmant que "cette ère est révolue" et que la distribution de la publicité "une fois soumise aux paramètres n'acceptera aucune intervention quel qu'en soit l'auteur" comme ce fut le cas avant.

La publicité est considérée comme "un soutien indirect au journal et non un droit" comme le concevraient certains, a

tenu à souligner le P.-dg de l'Anep qui, a-t-il dit, "ne détient pas le monopole du marché publicitaire mais le gère et veille à la distribution des deniers publics en toute équité et transparence".

S'agissant de la situation actuelle de l'Agence, M. Ounoughi a révélé que "des enquêtes menées par des services de la Gendarmerie nationale et des Finances sont en cours, en plus d'une opération de révision qui sera lancée prochainement", déplorant la situation financière de l'Anep devenue ces dernières années, selon le responsable, une véritable "caverne pour le pillage systématique".

R. N.

ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

L'Association des parents d'élève suggère de passer l'examen fin juin

L'Association des parents d'élève a proposé d'organiser l'examen du baccalauréat à la fin du mois de juin et cela en concertation et avec l'accord du comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du coronavirus en Algérie. L'association a indiqué dans un communiqué que passer l'examen pendant cette période prend en compte l'état psychologique des élèves, élimine l'anxiété des parents et donne au ministère de l'Éducation suffisamment de temps pour la correction et le travail pour préparer la prochaine rentrée scolaire de manière confortable. S'agissant du plan organisationnel, les parents d'élèves ont suggéré de doubler les centres d'examens et de réduire le nombre de 15 à 10 candidats maximum dans une salle. Argumentant sa proposition, l'Association des parents d'élève se dit préoccupée par la proposition faite auparavant pour passer l'examen en septembre en raison des contraintes qui en découlent. Elle a expliqué que le fait de passer l'examen au cours de cette période perturbera la rentrée scolaire et les enseignants seraient occupés par la surveillance et les corrections. De même pour la rentrée universitaire qui sera aussi perturbée ainsi que celle liée à la formation professionnelle, sans parler de l'impact psychologique négatif qui pourrait résulter du report de l'examen pour cette période, ajoute encore l'association.

R. N.

SMIG, IRG, DÉPENSES DE L'ÉTAT

Les décisions fortes du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, réuni ce dimanche en visioconférence sous la présidence du chef de l'État, a pris une série de mesures phares, parmi lesquelles la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG) à 20.000 DA et la suppression de l'impôt sur le revenu global pour les bas revenus.

PAR LAKHDARI BRAHIM

À partir du 1^{er} juin 2020, le SNMG passera de 18.000 à 20.000 dinars et ceux qui ont un revenu égal ou inférieur à 30.000 dinars ne paieront plus l'IRG. Le Conseil a aussi décidé d'annuler le régime déclaratif pour la fiscalité des professions libérales.

Au chapitre des mesures prises pour faire face à la chute des prix du pétrole, le Conseil des ministres a pris une autre mesure phare : la baisse de 30 % des dépenses de fonctionnement décidée le 22 mars dernier, est portée à 50 %. Elle



concerne les dépenses de l'État et de ses institutions. Le Conseil a aussi adopté les mesures proposées par le ministère de l'Industrie, visant à relancer le secteur industriel. Pour le secteur agricole, le Président Abdelmadjid Tebboune, a

POURSUITE OU FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

La décision définitive arrêtée dimanche prochain

Le Conseil des ministres a décidé dimanche de former une commission présidée par le Premier ministre à laquelle sera dévolue la mission de formuler les propositions nécessaires pour finir l'année scolaire en cours, la décision définitive devant être prise dimanche prochain en Conseil des ministres, rapporte l'agence officielle. "Le Conseil des ministres a décidé après un débat approfondi de former une commission présidée par le Premier ministre et composée des ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et de la Formation et de l'enseignement professionnels, laquelle se chargera de formuler les propositions nécessaires pour finir l'année scolaire au mieux des intérêts des élèves et étudiants", lit-on dans le communiqué sanctionnant la réunion du Conseil des ministres. "La décision définitive sera prise dimanche prochain en Conseil des ministres", a conclu la même source.

L. B.

L. B.

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé dimanche une réunion du Conseil des ministres, sanctionnée par un communiqué, dont voici le texte intégral : "Le Conseil des ministres a tenu dimanche 3 mai 2020 une réunion par visioconférence sous la présidence de Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

La réunion a débuté par un exposé du Premier ministre sur des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines, avant de débattre d'un exposé présenté par le ministre des Finances relatif à l'avant-projet de loi de finance complémentaire (LFC) pour l'exercice en cours. A la lumière de cette présentation, le Conseil a approuvé ce qui suit :

Augmentation de 30 à 50 % la réduction du budget de fonctionnement de. Cette réduction comprend les dépenses de l'État et de ses institutions.

Exonération des revenus inférieurs ou égaux à 30.000 DA à compter du 1^{er} juin prochain.

Revalorisation du salaire minimum garanti à 20.000 DA à compter du 1^{er} juin prochain.

Suppression du système de déclaration contrôlée pour les professions libérales.

Adoption des propositions émanant du ministère de l'Industrie et des Mines relatives à la relance du secteur industriel. Par la suite, le président de la République a demandé la poursuite du débat autour de la LFC 2020 la semaine prochaine, afin de mieux enrichir l'avant-projet de loi.

Le Conseil des ministres a examiné, ensuite, des décrets présidentiels pour approbation relatifs aux conventions internationales signées par l'Algérie avec la République de Cuba dans le domaine de la santé (30 janvier 2018), et la République de l'Inde dans le domaine des sciences et des technologies (19 septem-

bre 2018). Il s'agit en outre de deux mémorandums d'entente dans le domaine de l'Agriculture, signés par l'Algérie avec la République de Turquie (26 février 2018), et la République d'Estonie (23 juin 2019), ainsi que les Documents de la 26^e Conférence de l'Union postale universelle (UPU) (06 octobre 2016).

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté un projet de décret présidentiel portant approbation d'un annexe pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures dans le périmètre "Tamsit" (gisement 210) à Illizi, signé le 9 mars 2020 entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft", la compagnie nationale Sonatrach et la société Equinor Algeria B.V.

Le Conseil des ministres a poursuivi ses travaux en suivant un exposé présenté par le ministre de l'Éducation nationale sur la situation du secteur, dont le fonctionnement a été impacté par la pandémie Covid-19, et les résultats des concertations avec les partenaires sociaux pour terminer l'année scolaire.

Après un débat approfondi, le Conseil a décidé la mise en place d'une commission présidée par le Premier ministre, constituée des ministres de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Elle aura pour mission de formuler les suggestions nécessaires pour terminer l'année scolaire au mieux de l'intérêt des élèves, des étudiants.

La décision finale sera prise dimanche prochain lors de la réunion du Conseil des ministres. Par la suite, le ministre du Commerce a présenté un exposé sur le système numérique d'encadrement et de suivi de l'approvisionnement du marché en produits alimentaires et agricoles dans le contexte de la propagation de la pandémie de Covid-19, en particulier durant le

mois sacré de Ramadhan. Ce système vise la création d'une banque de données pour identifier l'ensemble des acteurs intervenant dans les domaines de la production et de la distribution des produits de large consommation, déterminer les capacités de production et organiser le périmètre de distribution, et assurer un suivi périodique des niveaux de stockage à l'échelle nationale pour les secteurs public et privé.

Dans son intervention, le président de la République s'est félicité de ce système numérique, qu'il a qualifié de premier pas sur la bonne voie pour la construction d'une économie nationale moderne. Il a exhorté, à cet égard, à veiller à sa mise à jour afin de disposer à tout moment d'une image réelle du secteur avec des chiffres exacts, et à généraliser ce système dans tous les secteurs et à travers l'ensemble du territoire national. Soulignant que le numérique et la prospective sont deux facteurs essentiels pour sortir de la sphère des statistiques approximatives qui n'aident nullement à asseoir une économie forte et moderne ni à assurer la transparence des transactions économiques, le président de la République a précisé que c'est plutôt un véritable obstacle au développement économique et la consommation des efforts et des ressources. Il a affirmé, dans ce contexte, que la modernisation est impérative pour la relance d'une économie nationale efficace, telle que nous l'ambitionnons. Il s'agit là d'un choix stratégique pour l'État qu'il importe de mettre en œuvre sans délai.

Le dernier exposé examiné par le Conseil des ministres a porté sur un programme de relance du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) à travers le programme "Restart Algeria", présenté par le ministre de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Économie de la connaissance. Ce programme se veut un plan national de développement qui sera le moteur du développement économique

ordonné la création "immédiate" d'un office national de l'agriculture saharienne pour la mise en valeur de millions d'hectares de terres sahariennes et développer l'agro-industrie. Le chef de l'État a aussi ordonné la création d'une agence nationale de l'aviation civile, d'une agence nationale de l'énergie, d'une agence nationale de l'innovation et d'une agence nationale de la sécurité sanitaire. Abdelmadjid Tebboune a en outre instruit le Premier ministre Abdelaziz Djerad de préparer la tenue, dans les prochaines semaines de la Tripartite (gouvernement-syndicats-patronat). Enfin, il a été décidé de créer une commission présidée par le Premier ministre et composée des ministres de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, chargée d'émettre des propositions pour permettre de terminer l'année scolaire tout en préservant les intérêts des élèves. Une décision finale devrait être prise dimanche prochain lors de la réunion du Conseil des ministres.

global et permettra d'avoir une image plus lisible sur la situation des projets subventionnés par le dispositif Ansej, depuis sa création jusqu'à la fin de l'année en cours, au nombre de 400.000 projets pour un montant de 334 Mds DA.

Prenant la parole, le président de la République a rappelé le rôle des entreprises, toutes formes confondues, dans la dynamisation de la relance économique pour l'édification de l'Algérie nouvelle, affirmant que le temps n'est plus à la définition des perspectives mais à la présentation des résultats. Il a insisté, à ce propos, sur l'impératif de s'affranchir des méthodes bureaucratiques qui bloquent les volontés et les initiatives pour pouvoir accélérer l'identification des modalités d'accès au Fonds spécial de soutien aux startups et micro entreprises.

Le président de la République a préconisé davantage de coordination entre les départements ministériels concernés par les dossiers du numérique, l'Ansej et les startups. A la fin de la réunion, le président de la République a évoqué le dossier de l'agriculture soulignant l'impératif d'accélérer la création immédiate d'un Office de l'agriculture saharienne pour la mise en valeur de millions d'hectares de terres sahariennes afin de développer l'agriculture industrielle.

Le président de la République a instruit le gouvernement de lancer les études nécessaires pour la mise en place d'une Agence nationale de l'aviation civile, d'une Agence nationale de l'énergie, d'une Agence nationale de l'innovation et d'une Agence nationale de la sécurité sanitaire, de même qu'il a instruit le Premier ministre d'entamer immédiatement à la préparation d'une tripartite (gouvernement, syndicats, patronat) dans les prochaines semaines.

Avant la levée de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé nombre de décisions individuelles.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

"Au rendez-vous, face à la pandémie" selon Benbahmed

Accueilli, lundi, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique a fait savoir que celle-ci a été au "rendez-vous"...

PAR RAHIMA RAHMOUNI

En augmentant la production de certains traitements destinés à combattre la pandémie du Covid 19, à l'exemple notamment de la chloroquine, de l'hydro-psycho-chloroquine, en particulier, les entreprises locales du médicament ont en effet permis de contribuer à l'endigement de cette pathologie. Accueilli, lundi, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre délégué à l'Industrie pharmaceutique a fait savoir que celle-ci a été au "rendez-vous" en développant ces types de traitement, mais également en produisant, quoiqu'en faibles quantités, des équipements de protection contre le virus. Lotfi Benbahmed signale, en outre, qu'un "industriel spécialisé jusqu'alors dans la fabrication de bandelette de tests de glycémie est actuellement en phase de reconversion d'une partie de son activité pour la réserver à la confection de kits de test de dépistage du coronavirus". Il précise que celui-ci va, "à partir de la mi-mai, commencer à produire 40.000 unités/jour, une cadence qui augmentera progressivement à 80.000 sur une même période". Plus que jamais, dit-il par ail-



leurs, "en encourageant la création de nouvelles entreprises, particulièrement celles maîtrisant la production de molécules obtenues par le biais des biotechnologies, l'Algérie est fermement décidée à développer une industrie pharmaceutique forte pour diminuer au plus près sa facture d'importation de produits de soins et d'économiser dans une première phase quelque 400.000 dollars". Il a ajouté que les "deux plus grands laboratoires du monde spécialisés dans la production de l'insuline vont produire cette molécule ici en Algérie". "Nous demandons qu'ils le fassent en full process, il ne s'agit pas de mettre en

place du conditionnement" a-t-il indiqué en précisant que ces unités seront uniques en Afrique et dans le monde arabe et "pour certaines unités il y a deux ou trois dans le monde". Des décrets existant jusque-là pour organiser la filière des médicaments, l'intervenant signale que ces derniers étaient "clairement orientés" vers un but d'affaiblissement de la production nationale de médicaments. À cet effet, il fait part de son "grand étonnement", après avoir listé l'ensemble des unités de production de médicaments et leur implantation géographique, de découvrir l'important nombre de dossiers "gelés ou mis en attente", pour des intérêts

inavoués, autant pour les insulines que pour les traitements utilisés en spécialité d'oncologie. Ce sont de pareilles situations, déclare-t-il, qui "ont amené à reconsidérer d'anciens décrets pour les remplacer par des textes organisant l'enregistrement, l'homologation, le contenu des cahiers de charge à l'importation, de même qu'à mieux définir ce qu'est un établissement pharmaceutique ou bien encore un produit de soins". En plus de lister les médicaments essentiels, les nouveaux textes doivent, dit-il, "permettre de dégager une politique axée sur la thérapeutique de prise en charge des patients, mais également, sur l'intérêt économique, en se projetant vers l'export". L'intervenant signale, d'autre part, "le lancement d'unités de production pharmaceutiques spécialisées dans la conception de nouvelles thérapeutiques lesquelles seront enregistrées de manière prioritaire". Par le passé, souligne-t-il, il y avait "énormément de blocages" au niveau de l'enregistrement, empêchant de protéger les produits fabriqués localement et d'orienter les importations vers ceux les moins chers.

R. R.-

HORAIRES DE LA PRIÈRE D'EL FADJR EN ALGÉRIE

Les précisions de la commission de la Fatwa

L'allégation selon laquelle l'horaire de la prière d'El Fadjr en Algérie serait en avance de 20 ou 30 minutes, est "fausse et dénuée de tout fondement", a indiqué un communiqué de la Commission ministérielle de la Fatwa. Ces allégations seraient en "contradiction avec les données astronomiques exactes, d'une part et contrairement aux hadiths authentiques du Prophète (QSSSL), qui précisent que le temps d'El Fadjr se situe dans l'obscurité de la dernière partie de la nuit, d'autre part", lit-on dans le communiqué. Les horaires des prières, adoptés par l'Algérie, "tout en étant conformes à la Charia, sont appliqués dans l'ensemble des pays du monde musulman et émanent d'instances astronomiques crédibles de renommée et sont fondés sur des données compatibles avec la charia en matière de détermination des heures, jouissant même d'expertise tant dans le fiqh (jurisprudence islamique) que dans l'astronomie", précise la même source. Cette estimation "est précise du point de vue astronomique et exacte du point de vue de jurisprudence (fiqh), ce qui est de l'avis même de la majeure partie des astronomes et des oulémas de la Charia", conclut le communiqué.

R. N.

AIDES ALIMENTAIRES AU PROFIT DES FAMILLES DÉMUNIES

Djezzy et le Croissant-Rouge algérien lancent la distribution

C'est avec le Croissant-Rouge algérien (CRA) que Djezzy a entamé la distribution des couffins destinés aux personnes démunies dans le cadre d'une vaste opération de solidarité pour venir en aide aux familles touchées par la crise sanitaire et participer à l'effort de mobilisation nationale de lutte contre la propagation du Covid-19. La réception des aides alimentaires s'est déroulée au niveau de la Safex à Alger en présence de Saïda Benhabylès, présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), et de Fahima Hamidi, directrice des relations publiques à Djezzy. Ce sont plus de 6.000 couffins que le Croissant-Rouge algérien, va acheminer dans plusieurs régions du pays afin d'aider les plus démunis à surmonter les conséquences de la crise sanitaire particulièrement durant le mois du Ramadhan.

Cette opération n'en est qu'à ses débuts puisque d'autres associations rejoindront, dans les prochains jours, cet élan de solidarité pour participer dans le cadre d'un partenariat avec Djezzy à la distribution de denrées alimentaires pour les nécessiteux. Djezzy avait annoncé le 24 avril dernier avoir débloqué une enveloppe de 5,8 milliards de centimes pour aider les personnes démunies à travers la distribution de près de 14.000 couffins au niveau national durant le mois sacré. En tant qu'entreprise citoyenne, Djezzy a dégagé depuis le début de la pandémie en Algérie plus de 10 milliards de centimes pour l'achat du matériel médical pour les hôpitaux et soutenir les catégories les plus fragiles en cette période particulière que traverse le pays.

R. N.

FERMETURE DES COMMERCES POUR NON-RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'Anca réagit



PAR CHAHINE ASTOUATI

Plusieurs walis ont décidé hier de fermer de nouveau les commerces autorisés à rouvrir il y a une semaine, pour non respect des gestes barrières, et ce après avoir constaté une augmentation inquiétante du nombre de cas positifs au Covid-19.

Même s'il se montre contrarié par cette décision, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca), Hadj Tahar Boulouar, dit s'y résoudre et affirme que "la santé et la vie des citoyens prime sur toute autre considération".

Il met néanmoins en cause les consommateurs qui n'ont pas respecté les consignes de prévention qui était l'exigence du gouvernement pour autoriser la reprise de certaines activités commerciales et artisanales.

"La fermeture de ces commerces est une sanction contre les commerçants pour une faute qu'ils n'ont pas commise", déclare à TSA, le président de l'Anca, Hadj Tahar Boulouar, pointant du doigt le mauvais comportement des citoyens qui n'ont pas respecté la distanciation physique et le port des bavettes.

"Ce n'est donc pas la faute des commerçants", peste Boulouar ajoutant que si quelqu'un devait être sanctionné ce serait le citoyen. "Mais en l'absence de textes de loi, la décision a été prise de fermer les commerces", renchérit-il tout en précisant que "depuis l'annonce de la reprise de l'activité commerciale, des commerçants ont commencé à appliquer les mesures d'hygiène et la distanciation sociale".

"Certains commerçants ont même recruté des employés pour faire respecter l'exigence de ne faire entrer qu'un nombre réduit d'acheteurs dans un magasin", précise Boulouar qui rapporte que des incidents ont été enregistrés du fait que certains citoyens ont refusé de se conformer à cette mesure.

"Un commerçant s'est vu briser sa vitrine", regrette-t-il. Pour venir en aide aux commerçants privés de revenus, le président de l'Anca annonce qu'il demande au gouvernement de prendre des mesures dont des exonérations fiscales, pour atténuer les effets de la fermeture des magasins.

C. A.

PRIX DU PÉTROLE

Le Brent pourrait remonter au-dessus de 55 dollars en 2021

Les prix du pétrole entament la semaine avec une légère baisse, après leur redressement la semaine passée, en raison de nouvelles craintes de surproduction couplée au manque de capacités de stockage.

PAR RIAD EL HADI

A l'ouverture du marché en Asie ce lundi matin, le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a baissé de près de 8 % à 18,19 dollars le baril. A 08h35 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord (référence pour le pétrole algérien), perdait près de 3 % à 25,66 dollars. Cette baisse ne devrait pas perdurer, les opérateurs prévoient une hausse des prix prochainement.

Goldman Sachs prévoit d'ailleurs une hausse des prix du pétrole au-dessus de 50 dollars en 2021, rapporte *Zonebourse*. La banque américaine a revu ses prévisions à la hausse pour 2021 pour le baril de Brent, 55,63 dollars, contre 52,50 dollars précédemment. Pour le pétrole américain WTI, Goldman Sachs prévoit un cours à 51,38 dollars le baril, contre 48,50 USD auparavant. Ces prévisions s'appuient sur la baisse de la production après l'entrée en vigueur de l'accord Opep+, et une reprise partielle de la demande de pétrole, sous l'effet du redémarrage de l'économie chinoise et de l'inflexion de la demande de transport dans les pays industrialisés, selon Goldman Sachs. "La production de pétrole a commencé à diminuer rapidement", explique la banque d'investissement américaine. Vendredi, Goldman Sachs avait revu à la hausse ses prévisions de prix pour le Brent au deuxième trimestre de 2020, le faisant passer à 25 dollars contre 20 dollars précédemment. Goldman Sachs a également légèrement relevé sa prévision du prix de Brent pour l'ensemble de l'année 2020, de 35,2 à 35,8



dollars. Des cours qui restent cependant très en deçà de la moyenne du pétrole en 2019 qui s'est établie à 64,16 dollars.

Le Brent en légère baisse à 25 dollars à Londres

Les prix du pétrole évoluaient toujours en baisse lundi, les investisseurs étant préoccupés par la résurgence de tensions entre Washington et Pékin préjudiciables à la demande en or noir déjà plombée par les conséquences économiques de la pandémie.

Ce lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 25,68 dollars à Londres, en baisse de 2,87 % par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril américain de WTI pour juin perdait 7,89 %, à 18,22 dollars, peu après avoir touché un minimum à 18,05 dollars.

"Les prix du pétrole sont sous pression en raison des inquiétudes concernant la demande et les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine", a résumé Al Stanton, analyste.

Après avoir déjà menacé la semaine dernière la Chine de taxes punitives, les Etats-Unis ont encore durci le ton dimanche en affirmant disposer d'un "nombre significatif de preuves" que le nouveau coronavirus provient d'un laboratoire de la ville de Wuhan,

berceau de la pandémie.

Donald Trump, qui accuse régulièrement la Chine de mentir sur son bilan humain, a également récemment évoqué la possibilité de lui demander de payer des milliards de dollars de réparations pour les dommages causés par l'épidémie.

"Une éventuelle reprise des hostilités commerciales" entre Pékin et Washington "est la dernière chose dont les marchés du pétrole ont besoin en ce moment", a de son côté ajouté Jeffrey Halley, également, analyste.

"La perspective d'une guerre commerciale étranglerait l'économie mondiale, ce qui réduirait encore la demande de pétrole et viendrait s'ajouter aux préoccupations sur l'offre excédentaire et le stockage saturé", a détaillé l'analyste, Fiona Cincotta.

De plus, "l'optimisme de réductions massives de la production d'or noir qui avait soutenu les cours des deux barils de référence en fin de semaine dernière" semble prématuré", selon Eugen Weinberg, analyste.

Vendredi entrait en vigueur l'accord de réduction conjointe des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs principaux partenaires, réunis au sein de l'Opep+, de 9,7 millions de barils par jour (mbj) sur deux mois.

R.E.

CONTRE UNE SOCIÉTÉ DE BTP ESPAGNOLE

L'Algérie remporte une procédure d'arbitrage

PAR RAYAN NASSIM

L'État algérien a remporté ce mercredi 29 avril une procédure d'arbitrage international dans une procédure intentée contre lui par la société de construction espagnole Ortiz Construcciones y Proyectos, a annoncé hier dans un communiqué le cabinet d'avocats Shearman & Sterling, ayant représenté l'Algérie dans cette procédure. L'Algérie était représentée par les cabinets Chemloul et Associés et Shearman & Sterling. Ce dernier indique qu'Ortiz s'était établie en Algérie en 2013 au moyen d'un partenariat avec une société de construction locale dans le but de construire des logements promotionnels. N'ayant jamais réussi à trouver un terrain

d'entente avec les différents maîtres d'ouvrage algériens pour la construction des logements, Ortiz a décidé d'introduire un arbitrage contre l'État algérien en janvier 2017 auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), précise la même source.

La société de construction espagnole sollicitait la condamnation de l'État algérien à hauteur de 46 millions d'euros, selon la même source.

"Ortiz soutenait que l'Algérie avait violé l'accord de protection et de promotion des investissements conclu avec l'Espagne en poussant Ortiz à investir puis en lui refusant des marchés pour la construction de logements. Le tribunal a considéré

qu'Ortiz n'avait pas reçu de telles promesses et a rejeté l'ensemble des demandes de l'investisseur", indique le cabinet.

"Les traités internationaux de protection et de promotion des investissements visent à rassurer les investisseurs en leur accordant des garanties. Malheureusement, certains investisseurs peuvent être tentés de les utiliser pour faire pression sur l'Algérie. La sentence rendue dans l'affaire Ortiz est importante car elle rappelle que ces traités ne sont pas des polices d'assurance contre les risques commerciaux", estime Maître Maude Lebois, associée du cabinet Shearman & Sterling, ayant représenté l'Algérie dans cette procédure contre Ortiz, citée dans le communiqué.

R. N.

OPPORTUNITÉS D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION À L'INTERNATIONAL

Sonatrach et Lukoil signent un mémorandum d'entente

Sonatrach et la société russe Lukoil, ont signé un mémorandum d'entente (MoU) pour engager des discussions en vue d'identifier les possibilités pour les deux parties d'investir conjointement dans des opérations d'exploration et de production d'hydrocarbures en Algérie, suite à la promulgation de la nouvelle loi algérienne sur les hydrocarbures, a indiqué hier un communiqué du Groupe pétro-gazier.

Selon le communiqué, le mémorandum d'entente couvre également l'examen des opportunités d'exploration et de production à l'international.

La même source rappelle que Lukoil est l'une des plus grandes sociétés pétrolières et gazières cotées en Bourse et intégrées verticalement au monde, représentant plus de 2 % de la production mondiale de pétrole et environ 1 % des réserves prouvées d'hydrocarbures.

CASH ASSURANCES

Le chiffre d'affaires en hausse de 21,3 %

Le chiffre d'affaires de la compagnie d'assurances des hydrocarbures (Cash Assurances) a progressé en 2019 de 21,3 % sur un an, mais son bénéfice net a baissé de 43 %, a indiqué cette filiale du groupe Sonatrach, dans son bilan annuel publié par voie de presse.

La compagnie a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 11,62 milliards en dinars, contre 9,58 milliards en 2018, soit une croissance de 21,3 %. Le résultat net de l'exercice 2019 est de 405,48 millions de dinars, en hausse de 42,9 % comparativement aux bénéfices réalisés en 2018 (710,95 millions de dinars), selon le même bilan.

Fondée en 1999, Cash Assurances est la plus jeune compagnie à capitaux publics. Elle est détenue par le Holding Sonatrach Investissement et Participation (SIP) à hauteur de 64 % et par Naftal (filiale du groupe Sonatrach) à 18 % contre 12 % pour la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et 6 % pour la Compagnie centrale de réassurances (CCR).

A sa création, Cash Assurances avait pour vocation de se spécialiser dans la gestion des assurances des risques liés aux activités hydrocarbures. Mais elle a bien vite évolué pour gagner le statut d'une compagnie d'assurances à part entière, à l'instar des autres compagnies du secteur.

Actuellement, la compagnie est dotée d'un capital social de 7,8 milliards de dinars.

Pour rappel, le chiffre d'affaires du secteur des assurances a atteint 152,1 milliards de dinars en 2019, contre 143,3 milliards en 2018 (+6,1 %), selon le dernier bilan du Conseil national des assurances (CNA).

R. N.

RUPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 02 dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics. Notamment l'article 44 et l'article 82

Le wali délégué de la circonscription administrative de CHERAGA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°005/2020, paru le 06/04/2020 sur les quotidiens Midi -libre et EL MOHARIR EL YAOUMI, concernant l'opération suivante :

Réalisation d'un réseau d'éclairage public à travers la CA cheraga dans le cadre des zones d'ombres en 03 lots.

Suite au procès verbal de la commission d'évaluation des offres en date du 26/04/2020 que la dite opération est attribuée provisoirement comme suit :

Désignation du LOT	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre financière en T.T.C	Délais	Observation
LOT 01 : Commune de Ain El Beniane :sites :Domaine Si El Haoues : Haouche RONDO -lesDeux Voisins-Haouche Hamio - Haouch Gasmi ,Haouch Belhanachi- Domaine Touri Hmida : Les Mokrani	ETB Ghouas Aissa	42	55.818.330,00DA	57 JOURS	Mois disant
Lot 02 : Commune d'El Hammamet Sites :rue Boukikaz Ammar, Rue Tamares, Rue Larbi Ben Mhidi Coté 500 Logements, rue Scoto	ETB DILMI AISSA	39	15.969.800,00DA	60 JOURS	Offre unique
Lot 03 : Commune d'Ouled Fayet : Sites : (Haouch Goui , Route Souidania	E.T.B/T.C. E DAHEUR TARIK	39	21.164.150,00DA	50 JOURS	Mois disant

Les soumissionnaires ont le droit de contester le choix opéré ,en introduisant un recours dans les dix (10)jours à compter de la date d'affichage de cet avis ,qui sera examiné par la commission des marchés de la wilaya d'Alger et peut aussi prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières en se rapprochant de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la date d'affichage de cet avis .

Midi Libre n° 3988 - Mardi 5 mai 2020 - 2016 007 693

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de la Jeunesse et des Sports

Wilaya de Tipasa

Adresse :Siège de la wilaya

N.I.F : 099042015037822

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU
MARCHE N° 04/2020

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 , modifié et complété portant réglementation des marchés publics ,la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre: N° 04/2020 relative à REABILITATION D'UN STADE COMMUNAL A MENACEUR - W/ TIPASA.

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, la commission d'évaluation des offres a attribué le marché provisoirement à l'entreprise **ETB LASMI MORAD – SETIF**

NIF. 172062000318184

la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, à donné les résultats suivants :

Entreprise	Commune	Délai	Montant	Point	Obs
ETB LASMI MORAD – SETIF	SETIF	Réalisation 07 mois	54.847.640.25 DA	56	Le fournisseur ayant remplis les conditions techniques et ayant proposé l'offre la moins disante.

Aussi et conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourra introduire leurs recours dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de Tipasa . si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limitée pour introduite un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Pour les soumissionnaires non retenus qui sont intéressés, sont inviter de se rapprocher des services technique de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa au plus tard trois (03) jours à compté du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financiers .

Midi Libre n° 3988 - Mardi 5 mai 2020 - 2016 007 669

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



RAMADHAN ET SANTÉ

Épices et herbes aromatiques



Aider les plus démunis





Épices et herbes aromatiques pour les saveurs et... santé

Définitions

On appelle épices et aromates des substances aromatiques et odoriférantes issues de végétaux, utilisées pour aromatiser la nourriture. Les fines herbes sont plus particulièrement des feuilles de plantes émincées et utilisées pour aromatiser les plats.

Petite histoire

La première épice fut découverte 4.000 ans avant J.-C. à Malabar : c'était le poivre. Ensuite, le commerce des épices fut l'un des plus florissants entre pays voisins "Je te donne ma moutarde contre un peu de ton safran", très rentable vu la rareté des produits. Ce commerce connut un boom avec l'ère des grands navigateurs qui amenèrent la vanille, le piment. Longtemps considérées comme un luxe, elles sont aujourd'hui présentes dans toutes les cuisines. On utilise les fines herbes depuis toujours : en brûlant par exemple des branches de romarin pour faire cuire son



steak ou en enveloppant son poisson dans un sac de feuilles de basilic.

Propriétés médicinales générales

Les épices rendent aussi la digestion plus facile, soit en la stimulant par ses tanins, soit en rendant les aliments plus aisément digérables par l'action

son insolite : ils le mangeait en grande quantité et se faisaient des colliers tressés, afin de masquer les odeurs d'alcool et autres mauvaises odeurs causées par les orgies.

Utilisez-le sur vos pommes de terre, vos légumes, vos omelettes, oeufs brouillés et tous vos plats à base d'oeufs. Il servira à parfumer une salade, un taboulé libanais bien sûr, mais aussi vos crudités. Vous pouvez associer le persil à de l'ail séché pour vous préparer une persillade maison, mais le persil se marie à toutes les herbes aromatiques sans exception, mais aussi au gingembre.

On consomme alors un produit dit miracle, le sirop des cinq épices à base de persil, de céleri, de fenouil et de fragon. Depuis, le persil est devenu le chou-chou des cuisines françaises.

Le persil est l'un des ingrédients du bouquet garni et des fines herbes avec la ciboulette, le cerfeuil et l'estragon. C'est aussi l'aromate le plus utilisé en France !

COMMENT UTILISER LE persil séché EN CUISINE ?

Autant le persil frais peut servir à la fois d'assaisonnement et de garniture, le persil sec servira uniquement d'assaisonnement. Deux méthodes :
- vous utilisez le persil desséché directement dans vos plats
- vous le laissez tremper une demi-heure dans de l'eau tiède avant de l'employer dans votre cuisine.
Le persil est fin et subtil, si bien qu'il permet d'assaisonner tous les plats salés sans exception.
Il parfumer vos sauces, marinades, plats mijotés et toutes préparations liq-

uides comme les soupes, bouillons, veloutés, vinaigrettes, cuisine au beurre. Vous pourrez assaisonner toutes vos viandes et vos poissons avec le persil.
Utilisez-le sur vos pommes de terre, vos légumes, vos omelettes, oeufs brouillés et tous vos plats à base d'oeufs. Il servira à parfumer une salade, un taboulé libanais bien sûr, mais aussi vos crudités. Vous pouvez associer le persil à de l'ail séché pour vous préparer une persillade maison, mais le persil se marie à toutes les herbes aromatiques sans exception, mais aussi au gingembre.

contusions des yeux. Ces feuilles récentes répandues sur l'eau des étangs ou des fontaines, recréent & réjouissent les poissons malades."

Maintenant voyons ce qu'en dit la médecine moderne.

Le persil possède des propriétés diurétiques, stimulantes, et antioxydantes. Il est donc bénéfique pour les reins, conte le stress, l'angoisse, permet au corps d'aider à se prémunir contre les maladies liées au vieillissement et de régule le taux de sucre dans le sang. On sait depuis longtemps son effet sur l'haleine ! À l'image du basilic, de la cardamome ou des clous de girofle, le persil permet de capturer certains composés sulfurés de la bouche et de l'intestin, ce qui a pour effet direct de chasser la mauvaise haleine. C'est aussi une très bonne source de Fer de vitamine K, vitamine C, provitamine A, vitamine B9 et de minéraux comme le calcium, le magnésium, le potassium ou le manganèse. Ces composants permettent à la plante de participer à la santé des os, des cartilages, des dents et des gencives, de protéger le corps des infections, et de favoriser l'absorption du fer.

QUELLES SONT LES PROPRIÉTÉS DU persil POUR LA SANTÉ ?

Voici quelques bonnes raisons, en plus de ses propriétés gustatives, d'acheter du persil.
Ces vertus ont été décrites de nombreuses fois à travers le temps, commençons par citer le "dictionnaire botanique et pharmaceutique" de Dom Nicolas Alexandre datant de 1716, où on peut lire : "le persil est une plante potagère et médicinale. [...] Le persil est chaud & dessiccatif, atténuant, apéritif, détersif, diurétique et hépatique. Son principal usage est dans l'obstruction du poulmon, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, la jaunisse, la cachexie, le calcul, la gravelle, la suppression d'urine & des mois. [...] Les feuilles de persil sont résolutive & vulnérables : c'est pourquoi on les applique avec grand succès sur les coupures si profondes qu'elles soient ; & sur les contusions après les avoir froissées entre les doigts, comme aussi sur les mamelles pour faire perdre le lait aux femmes nouvellement accouchées ; elles font résoudre les tumeurs chaudes ; & spécialement les

purifient ...

Propriétés diététiques

Outre les vertus précédemment décrites, les herbes aromatiques et les épices ont comme grand avantage de donner du goût ou de faire ressortir des saveurs. En cuisinant avec ces substances, vous aurez moins la tentation d'utiliser des matières grasses ou de trop grandes quantités de sel. Et, élément non négligeable, les épices et herbes aromatiques ne sont absolument pas caloriques !

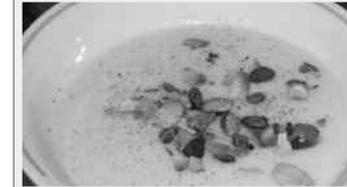
Conseils de base

Choisissez autant que possible vos épices entières (vous les râpez vous-même). Si vous n'avez pas le choix, ne prenez que de petites quantités. Quant aux herbes, elles ne seront jamais meilleures que fraîches, ou éventuellement surgelées. Éloignez votre étagère à épices de toute source de chaleur qui pourrait leur faire perdre leur arôme.



CARNET DE RECETTES

Velouté au chou-fleur



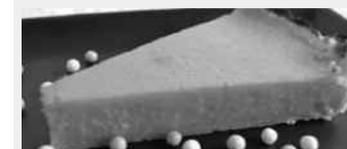
Ingrédients

1 chou-fleur
2 pommes de terre
750 ml d'eau
200 gr de blanc de poulet
Sel, poivre, cumin en poudre et coriandre en poudre.
50 g de beurre
2 cuillères à soupe de crème fraîche

Préparation :

Détailler le chou-fleur. Mettre dans une casserole, le chou-fleur découpé, les pommes de terre, le blanc de poulet en morceaux, l'eau, les épices et le sel. Faire cuire jusqu'à ce que le tout soit bien tendre. Mixer le tout avec le beurre et la crème fraîche. Assaisonner avec du sel et du poivre si besoin.

Tarte sucrée au potiron



Ingrédients

Une pâte sablée
425 gr de purée de potiron
495 gr de lait concentré sucré
2 œufs
1 c a soupe d'épice mixte (noix de muscade, cannelle, clou de girofle en poudre, gingembre, mixez à égalité)

Préparation

Préparez la pâte sablée, laissez la reposer, foncez un moule à tarte de 22 cm avec cette pâte sablée, ou alors, utilisez un moule de votre choix. Placez au frais. Préparez la purée de potiron: coupez le potiron sur deux, enlevez les graines et les fibres. Placez les deux moitiés dans un moule chemisé de film alimentaire, la face de la coupe vers le bas. Laissez cuire jusqu'à ce que le potiron devient bien tendre. À l'aide d'une cuillère, retirez toute la peau, laissez égoutter un peu de son nom, avant de réduire en purée, laissez refroidir. Quand la purée de potiron est bien froide, pesez 425 gr dans un saladier fouettez la purée de potiron, le lait, les 2 œufs et les épices. Le mélange doit être bien homogène. Versez ce mélange sur le fond de tarte et faite cuire dans un four préchauffé à 180 degrés C, pendant au moins 50 minutes.

Carrés aux amandes et miel



Ingrédients

Base sablée :
115g de beurre
175g de farine
130g de sucre roux

Garniture :

1 grosse cuillère à soupe de crème fraîche entière
1 à 2 grosse cuillère à soupe de miel
75 g de beurre doux
100 g de sucre
150 g d'amandes effilées

Préparation :

Dans le bol de votre robot équipé d'une lame, mettre la farine, le sucre et le beurre en dés, mixer jusqu'à obtenir des miettes, et les verser dans un moule carré à fond amovible de 24 cm de côté, tasser avec les doigts et enfourner pour 15 minutes à 180°C. Pendant ce temps, dans une casserole faites chauffer la crème fraîche entière, le miel, le beurre et le sucre. Dès que le mélange est fondu et lisse, ajoutez les amandes effilées. Répartissez ce mélange sur le sablé pré-cuit et remettez au four à 180°C pendant 15 à 20 minutes, où jusqu'à ce que les amandes soit dorée et caramélisées. Laissez refroidir puis découpez en carrés ou des bars. Présentez sur une assiette et dégustez.

Gratin de crêpe au poulet



Ingrédients pour les crêpes :

4 œufs
200 g de farine
5 g de sel
20 g de beurre fondu
½ l de lait entier
6 cl + 2 cuillères à soupe d'eau
Sel et poivre

Pour le bouillon de poulet :

Morceaux de blancs de poulet avec l'os
1 oignon
1 carotte
2 branches de céleri
sel et poivre
1 feuille de laurier
Des branches de thym
1 litre et demi d'eau

Pour la béchamel

60g de beurre (ou margarine)
60 g de farine
sel- poivre,
Cumin en poudre
70 cl de bouillon de poulet (sinon du lait)
Un ou deux morceaux de fromage à tartiner

Préparez les crêpes.

Fouettez les œufs dans un récipient. Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu. Délayez avec le lait et 6 cl d'eau. Laissez reposer 2 heures à température ambiante. Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparer vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètres) chaude. Verser une louche, en inclinant la poêle. Une fois vos crêpes sont prêtes, couvrez-les.

Préparez le bouillon de poulet :

Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tous les autres ingrédients du bouillon de poulet. Et faire cuire des ébullitions à peu près 1 heure à feu doux. Laisser tiédir. Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois. Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

Préparez la béchamel :

Faites fondre le beurre, ajouter la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre. Verser petit à petit le bouillon de poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage portion pour le faire ramollir.

Montage :

Prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes.
Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel. Vous pouvez ajouter des champignons rissoles.
Disposez vos crêpes dans un plat qui va au four - beurré -, et versez un peu de béchamel que vous aurez réservé, parsemer de fromage râpé, puis faites gratiner ! Laissez tiédir un peu avant de servir !

Aider les plus démunis



“Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété” (Coran 2/183).

Le Ramadhan est là. Nous avons essayé de voir dans différents articles comment faire pour rendre ce mois de Ramadhan bénéfique. Nous avons vu comment s'alimenter correctement et surtout de manière équilibrée. Aujourd'hui, notre attention se portera sur un point tout aussi important, toujours en relation avec l'alimentation. Nous ne parlerons pas de notre alimentation, mais de celle des autres et plus spécialement de celle de ceux qui sont dans le besoin. N'oublions pas que nourrir les autres nourrit nos âmes. Le mois de Ramadhan est avant tout l'occasion de nourrir nos âmes, de les purifier et de se rapprocher d'Allah le Très-Haut. Une partie des objectifs du jeûne est de ressentir la faim et la soif afin de se rappeler à quel point est éprouvante la vie de ceux qui n'ont pas de quoi s'alimenter correctement et de se rappeler les bienfaits de Notre Seigneur qui pourvoit à nos besoins. Cette réflexion peut conduire à ressentir de la compassion et celle-ci amener une bonne action. Cette bonne action pour nous sera de se sentir impliquer dans le combat que mènent chaque jour des millions de personnes. Selon les chiffres des Nations unies près d'un milliard de personnes luttent contre la faim. Nous pouvons blâmer tout et n'importe qui, des gouvernements corrompus aux classes sociales aisées en passant par cette société devenue si matérialiste et consumériste, mais la première personne qu'il nous faut blâmer n'est autre que nous. Un peu d'honnêteté nous est nécessaire pour regarder en face cette réalité, quels sont les efforts que nous faisons au quotidien dans cette lutte ? Savons-nous qui parmi nos voisins ou nos proches est dans le besoin ? Avons-nous réellement conscience que la pauvreté ne concerne pas seulement celui qui fait la manche

mais qu'elle est aussi la réalité de celui qui a perdu son travail et qui souffre en silence, et là nous parlons de pays dit économiquement développés, qu'en est-il des pays dans lesquels aucune aide n'est assurée par le gouvernement ? Que pouvons-nous faire pour notre communauté ? Essayons maintenant d'explorer concrètement les différentes pistes qui s'offrent à nous. N'oublions pas qu'aider les autres est avant tout une manière de s'aider soi-même.

Organiser des iftars

Durant le mois de Ramadhan, dans beaucoup de mosquées et autres centres religieux les membres de la communauté musulmane organisent des iftars en commun et se réunissent pour rompre leur jeûne. Ceci est sûrement la voie la plus simple de partager notre nourriture avec les membres de la communauté des plus nécessiteux. Cette voie est une aumône qui n'est pas étiquetée en tant que telle, ainsi le pauvre ne se sent pas gêné, personne ne sait qui est le pauvre et qui est le riche. Nous pouvons nous engager de différentes manières dans l'organisation de ces ruptures de jeûne, selon notre envie, notre temps et nos moyens financiers. Par exemple nous pouvons venir assister à ce repas et aider les gens à distribuer la nourriture au moment de la rupture du jeûne. Nous pouvons aussi aider à nettoyer les lieux après que tous soient partis ou encore si Dieu nous le permet, nous pouvons être celui qui est à l'origine de cette démarche, organiser tout de A à Z, planifier le lieu, le jour, l'endroit où sera donné le repas et quelle sera la nourriture distribuée. Si Allah nous le permet, nous pouvons être aussi celui qui paie pour toutes les dépenses liées à l'organisation de cet événement.

Être bénévole

Pour des raisons que nous n'aborderons pas ici, l'économie globale est

en pleine crise, de plus en plus de gens perdent leur emploi et leur maison, ils se trouvent alors à la rue sans avoir de quoi se nourrir ni eux ni leur famille. Selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies, entre 100 et 150 millions de personnes se trouvent en voie de paupérisation à cause de la récente crise économique. Ces personnes ne se tournent pas seulement vers les banques alimentaires pour aider à subvenir aux besoins de leur famille, elles vont aussi s'alimenter dans des lieux où sont distribués gratuitement des repas. Nous rappelons ici qu'un des objectifs du jeûne du mois de Ramadhan est de se rappeler ce que signifie être pauvre, avoir faim et ainsi remercier Notre Seigneur pour tous les biens dont Il nous a fait grâce. En allant distribuer de la nourriture aux plus pauvres durant ce mois béni, nous serons au contact de la réalité de ce monde et nous pourrions observer le véritable visage de la pauvreté et de ses effets sur l'homme. En tant que musulman il est plus qu'un devoir d'aider nos frères en religion, mais rappelons qu'il est aussi notre devoir d'aider le pauvre de manière générale, qu'il soit musulman ou non. En faisant cela nous accomplirons certes une action méritoire auprès d'Allah, mais nous participerons aussi au travail de propagation des véritables valeurs de l'Islam !

Faire des dons

La plupart d'entre nous avons par la grâce d'Allah un travail et parmi les plus jeunes certains reçoivent de l'argent de poche de leurs parents. Donner l'aumône est essentiel durant le mois de Ramadhan, c'est aussi une porte pour augmenter notre récompense auprès d'Allah. Donnons aux organismes de charité islamique, mais si nous ne pouvons le faire alors des organismes contre la faim, le programme d'alimentation mondial des Nations unies, etc. ferons tout autant l'affaire. Même un dinar donné aura sa récompense auprès d'Allah et aidera une personne dans le besoin. Il faut savoir, par exemple, qu'un kilo

de riz au Pakistan coûte moins d'un euro et suffit à nourrir une famille durant une journée.

Finissons nos plats

Un serveur de restaurant rappelait dans un journal la quantité de nourriture gaspillée quotidiennement dans nos sociétés. Ceci est un bon rappel pour nous tous, au lieu de gaspiller toute cette nourriture, il serait intéressant de calculer précisément ce dont nous avons besoin pour nourrir nos familles, ensuite nous pouvons faire la comparaison avec ce que nous dépensons réellement, la différence est certainement importante. Ayant fait ce constat il nous revient d'entreprendre cet effort : acheter seulement ce qui nous est nécessaire et ainsi faire des économies que nous pouvons alors donner à ceux qui sont dans le besoin. une pierre deux coups en somme : cesser le gaspillage de nourriture et aider les pauvres. Nous avons l'habitude de nous préparer ou de commander des plats que nous ne finissons jamais. L'hygiène nous recommande de nous débarrasser de la nourriture non consommée. Quelle est la solution ? Tout simplement arrêtons d'avoir les yeux plus gros que le ventre ! L'Islam nous recommande de ne pas remplir entièrement notre estomac. Le Prophète nous rappelle que l'être humain ne remplit pas de récipient pire que son estomac et qu'il n'a guère besoin de plus de quelques bouchées qui le maintiennent en vie. S'il veut absolument manger davantage, alors qu'il consacre un tiers de son estomac à sa nourriture, un tiers à sa boisson et un tiers à son souffle. (Tirmidhi et Ibn Majeh). Il est certes plus facile de donner des conseils que de les suivre. Puisse Allah accepter nos efforts et nos œuvres accomplies pour Lui. Le Prophète (Salla Allahu Alayhi wa Sallam) a dit : *"Celui qui assure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne aura la même récompense que lui sans que cela diminue en rien la récompense de ce dernier."*

ILLIZI, ENTRAIDE SOCIALE DURANT RAMADHAN

Associations et bénévoles sur le front



Les actions caritatives multiformes entreprises, aux premiers jours du Ramadan en direction des familles nécessiteuses, offrent à Illizi de belles images de la cohésion sociale algérienne.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les associations de même que les bénévoles sont en effet très actifs particulièrement en cette conjoncture coïncidant avec le confinement sanitaire de prévention de Covid-19.

Cette situation épidémiologique n'a pas changé ni entravé les multiples actions des associations locales de la wilaya d'Illizi, habituées chaque année à organiser ces actions de solidarité en direction des couches sociales défavorisées.

L'association caritative Anamel El-Ihsane a mené, selon l'APS, d'intenses

actions de solidarité et campagnes de distribution de colis alimentaires, dont la dernière en date a porté sur la remise de 150 aides de denrées alimentaires de large consommation à des familles démunies, appuyée d'une opération de recensement des nécessiteux en vue de leur prise en charge durant ce mois de pitié et de ferveur. D'autres associations et acteurs sociaux à In-Amenas, dont celles de Kafil el-yatim, Soboul el-kheirat, le Croissant-rouge algérien et les Scouts musulmans algériens, s'attèlent à apporter assistance aux nécessiteux de la région, en mobilisant des colis de solidarité, constitués de produits alimentaires notamment, à plus de 300 familles défavorisées établies dans la région. Des actions de solidarité similaires ont également été menées dans la wilaya déléguée de Djanet où de jeunes bénévoles et des associations caritatives et culturelles tentent, avec le peu de moyens dont ils disposent, de venir en aide aux nécessiteux, à

l'instar de l'association estudiantine Aghanib qui a procédé à la remise de plus de 50 colis de fruits et légumes à des familles nécessiteuses et celles à faibles revenus. Par souci de soutenir les catégories vulnérables, l'association en question a procédé également à d'autres aides consistant en l'approvisionnement à domicile de personnes en difficulté en produits et besoins nécessaires.

L'association El-Amel pour la lutte contre les fléaux sociaux de la commune de Bordj-Omar-Idriss a organisé, pour sa part, une large campagne de collecte de dons devant être remis en cette fin de semaine au profit de familles nécessiteuses et démunies.

Ces actions ont été également appuyées, profitant de la fermeture des mosquées par le lancement d'opérations d'entretien et de nettoyage des lieux de culte, avec la participation de bénévoles des jeunes de la région.

B. M.

TIZI-OUZOU, SOIRÉES RAMADHANESQUES

Le TR propose des spectacles en ligne

Le théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou a concocté un riche programme de spectacles, pour animer les soirées du mois de Ramadhan et accompagner les jeûneurs durant cette période de pandémie de Covid-19.

Des pièces théâtrales pour enfants et adultes, des soirées musicales, des comédies musicales, des spectacles humoristiques, des One man show, des spectacles d'animation pour enfants, des contes et des concours pour enfants, composent le riche programme arrêté par le théâtre Kateb-Yacine et mis en ligne sur les réseaux sociaux depuis samedi dernier.

Des contes de Djamilia Bouanem, le spectacle *Shadow* d'une troupe de théâtre ukrainienne, concerts de chant Andalous, les pièces théâtrales *Sin enni'* du dramaturge Mohia, *Kharif anissae*, *Super miiiiir* et *Mamma Algeria* sont prévues au titre de ce programme qui se poursuivra jusqu'au



19 mai prochain, selon le programme, dont une copie a été remise à l'APS. Les amoureux du quatrième art ont deux rendez-vous sur la page du théâtre régional Kateb Yacine, pour suivre les différents spectacles, le premier est

destiné aux enfants et est fixé à 14h le second aux adultes à 21h. Pas moins de 46 spectacles et autres activités culturelles seront mis en ligne durant ce mois de Ramadhan.

APS

ANNABA Clôture du festival virtuel du film à domicile

Le court-métrage syrien *Al Oum* de Nacif Chelche a remporté l'Arobase d'or du Festival virtuel du film à domicile d'Annaba, organisé au niveau de l'Espace bleu du 5 au 30 avril.

L'Arobase d'argent a été décroché par le court-métrage *Coroniyat Chicou* de Lucia Filali du Koweït et celui de bronze est revenu à El-Hachemi Mestour et Mohamed-Amine Bouzidi d'Algérie pour leur film, *Koulech yajouz*, lors d'une cérémonie virtuelle de remise des prix organisée sur Facebook pour récompenser les meilleures productions.

Le prix du meilleur rôle féminin de ce festival virtuel du film à domicile a été remis à Djoumana Yousfi d'Algérie pour son rôle dans le film *Confinement au féminin* et le prix du meilleur rôle masculin pour Nasreddine Benrdjem pour son rôle dans *La Karma*.

Le jury du festival a décerné le prix du rôle promoteur à Dahie Kabbi pour son rôle dans *Dépression*, du public à l'Algérien Wassim Gherradi pour *Cuarantina* et le prix du meilleur scénario pour *Al Oum* de Nacif Chelche.

La première édition du Festival du film à domicile, initiative artistique innovante en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle a été organisée par l'association culturelle Lumière de la Méditerranée d'Annaba avec le concours de la direction de wilaya de la culture, du Festival international du film amateur de Kélibia en Tunisie et les Journées cinématographiques de Damas et en partenariat avec le Centre algérien de la cinématographie.

EL-DJAMILA

Naufrage d'un bateau de pêche

Quatre marins sont morts en mer au large d'El-Djamila à Alger dans le naufrage du bateau de pêche Sidi-Fredj, le capitaine a eu quant à lui la vie sauve. Originaire de Bouharoun, les quatre marins ont péri dans le naufrage du bateau qui a pris l'eau après une sortie en mer nocturne.

Sortis mardi soir du port de Bouharoun, lieu d'amarrage du bateau, les marins ont passé toute la nuit en mer pour pêcher l'espadon.

Suite à la panne des appareils de communication après le dernier contact établi mercredi vers 7h à 3 milles marins à l'est d'El-Djamila, le capitaine du bateau a décidé d'aller à la nage chercher de l'aide avant d'être repêché par d'autres marins.

Les forces navales ont entamé, par la suite, des opérations de recherche qui ont permis de retrouver, au large, les corps sans vie des quatre marins âgés entre 28 et 33 ans,.

L'état de santé du capitaine du bateau, qui a été transféré vers le CHU de Bab el-Oued, est stable, les corps des quatre victimes ont été transférés vers la morgue du CHU Mustapha-Pacha d'Alger.

APS

FARID BOURENNANI, EXPERT EN STRATÉGIE DE CROISSANCE DES ENTREPRISES, À *MIDI LIBRE* :

"Il faut essayer de projeter l'économie algérienne dans le futur"

"L'urgence consiste à mettre un terme définitif à l'anarchie et aux incuries ravageant l'économie nationale très mal dirigée ces dernières décennies et qui a été déstructurée par les malversations et détournements."

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Farid Bourennani, expert en ingénierie financière et stratégie de croissance des entreprises, estime que *"l'entreprise doit être productrice de richesses et un vecteur de croissance économique, notamment les petites et moyennes entreprises, et par conséquent, elle doit être dirigée par des managers compétents et ayant un sens aigu du professionnalisme et du savoir-faire entrepreneurial"*.

Tournant autour du thème "Enjeux et défis de la nouvelle présidence", l'interview et les réponses de M. Bourennani montrent, avec perspicacité, qu'une démocratie participative peut donner des résultats positifs probants en prônant la devise consistant à dire que les politiques sont responsables et révocables à tout moment, en extrapolant la très mauvaise et préjudiciable gouvernance des deux dernières décennies. Il est également question pour la politique étatique de s'imprégner des modèles modernes et performants de gestion des entreprises suivant l'évolution du marché et les lois de l'offre et de la demande.

Aussi, une bonne stratégie de développement économique requiert une diversification économique et non d'articuler uniquement sur la tactique de la monoexportation des hydrocarbures au détriment des autres secteurs économiques.

Le développement harmonieux et durable des secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, ainsi que les autres secteurs vitaux, tels que les services et les banques, doit être corollaire à la stratégie des ressources énergétiques.

Il est également impérieux pour l'État de prôner les vertus de la planification économique pour moderniser l'économie en usant des bienfaits de la prévision et de la bonne gouvernance.

Aussi, les institutions publiques de contrôle de l'action du gouvernement doivent être opérationnelles en toutes circonstances afin de guider la politique économique du pays, tout en dénonçant les risques de dérapage des dirigeants et la dérive des entre-



prises. Il s'agit également d'éviter les tentatives de tyrannie et de despotisme, résultats du manque de suivi de la gestion des affaires publiques et de la bonne marche des entreprises.

En somme, il y a lieu de mettre des gardes-fous pour contrôler le fonctionnement des entités économiques. Autrement dit, l'urgence consiste à mettre un terme définitif à l'anarchie et aux incuries ravageant l'économie nationale très mal dirigée ces dernières décennies et qui a été déstructurée par les malversations et détournements.

Midi Libre : *Comment évaluez-vous l'actuelle politique économique de l'État ?*

Farid Bourennani : Nous avons suffisamment connu de turbulences dans le passé. La nouvelle Présidence pourrait mettre fin à ces turbulences à travers son renouveau économique.

Les institutions sont astreintes de véhiculer la nouvelle politique économique, sachant que l'héritage n'est pas évident.

Le mandat précédent a laissé beaucoup de séquelles et la plus grande difficulté pour Tebboune est de laisser derrière lui ses fonctions de ministre et haut fonctionnaire pour mettre en place une cellule de décideurs et de rompre avec le passé en ce sens que l'héritage passé n'est pas sain.

La stratégie nationale de développement économique est sous sa responsabilité, donc il ne faut pas s'encombrer, faire face aux défis d'aujourd'hui et essayer de conduire ce pays qui a été malmené depuis des décennies.

Les Algériens dans la diversité de leurs opinions attendent beaucoup du président de la République et de ses engagements, sachant qu'il a entrepris de tout faire et être à la

hauteur de la confiance qu'il a suscitée chez eux.

Selon vous, un tel pari est-il réalisable au point où en est l'économie nationale aujourd'hui ?

Pas seulement l'économie nationale mais en étant chef d'état, on suscite énormément d'attentes des concitoyens, et c'est bien normal.

Les citoyens écoutent attentivement ce qui vient du chef de l'État et ils ont été beaucoup plus déçus et aussi créer une confiance qui s'est perdue depuis de longues dates et avec des chefs de gouvernement successifs qui n'ont pas forcément bien fait et qui n'ont jamais été à la hauteur.

On n'a jamais pu infléchir la politique du passé et on ne sait même pas s'il y avait un commandant à bord.

Nous espérons tous aujourd'hui que la question ne se pose plus et, avec le bon sens, nous espérons réunir tous les Algériens quel que soit leur bord. Il faut continuer d'avoir des Algériens de tout bord, c'est cela l'essentiel.

L'Algérie traverse une période difficile où son système de santé est mis à rude épreuve. Quel est votre point de vue sur ce sujet ?

On a subi la crise de l'incompétence et celle de 2014 ainsi que la crise politique qui a connu son apogée en 2019 et une phase de transition qui ne s'est pas passée de façon anodine. Et puis maintenant comme couronnement, on subit une crise sanitaire. Il n'est pas question de revenir sur le passé mais par contre, il est temps de rompre et de prendre des mesures pour modifier également le mode de fonctionnement de la société. Et l'économie algérienne, il faut essayer de la projeter dans le futur. La reconstruction de la santé en Algérie n'était pas une priorité depuis de nombreuses années. Il n'y

a qu'à regarder le saignement des personnels qualifiés qui sont partis pour le bonheur d'autres pays.

L'Algérie est frappée par la crise sanitaire comme tous les pays de la planète, mais elle a néanmoins l'avantage de tirer des leçons des lacunes et l'ouverture vers le monde qui est relativement restreinte.

Nous sommes sans doute moins frappés que d'autres pays, mais cependant, nous avons fait preuve de beaucoup de pragmatisme.

C'est comme si on laisse passer un ouragan et voir ce qui se passe ailleurs.

Non seulement on s'est organisé mais on a essayé de quantifier et d'utiliser les ressources dont nous disposons.

Cette crise sanitaire nous l'affrontons en même temps que les autres pays, donc on ne peut pas demander de l'assistance. Ce n'est pas comme le tremblement de terre, et il y a des pays qui viennent nous aider. Actuellement, c'est la politique de chacun pour soi.

Ce qui se passe en Chine, en France, en Espagne et en Italie nous a fait prendre conscience très vite. Il y a un conseil scientifique et qu'il ne fallait pas tergiverser.

On s'est mis dans une posture de solution possible : voilà une voie de thérapie et voilà comment éteindre l'incendie. Car le confinement consiste à savoir bien faire avant de se faire brûler.

Des entreprises privées se sont converties et lancées dans la production de masques tandis que l'État a également incité les entreprises publiques à ne pas exporter des produits alimentaires de première nécessité. Peut-on dire, M. Bourennani, que l'Algérie est entrée dans une économie de guerre ?

L'économie d'hier consiste à recenser les moyens et ressources industrielles et de parer au plus pressé et détourner une activité d'une entreprise de son origine. On sait que l'entreprise ne peut plus produire en raison des conditions de confinement dès lors que les salariés ne sont plus là et les acheteurs ne peuvent plus acheter.

Il serait beaucoup plus évident et raisonnable de demander aux entreprises de fabriquer des respirateurs artificiels en ce sens que maintenant certaines entreprises se sont mises à produire du gel hydroalcoolique.

De nombreux pays avancés se sont interdits d'exporter ces produits sachant qu'ils en ont besoin.

A. A.

SAHEL

Les exécutions extrajudiciaires dénoncées par la Minusma



Selon la Mission onusienne déployée au Mali l'Armée malienne serait l'auteur de pas moins de 101 exécutions extrajudiciaires.

La Minusma accuse également les forces nigériennes d'une trentaine d'exécution. Ces exactions ont été commises entre le 1^{er} janvier et le 31 mars, selon une note trimestrielle de la division des droits de l'homme de l'ONU. Au total, 598 violations et abus des droits de l'homme ont été documentés pour les trois premiers mois de 2020.

C'est dans le cercle de Niono dans le centre du Mali que le nombre d'exécutions est le plus important. Selon la Minusma, 53 personnes y ont été tuées par les forces de défense et de sécurité malienne à compter du

27 janvier. Il faut rappeler qu'un jour plus tôt le 26 janvier 2020, une impressionnante attaque de jihadistes alliés au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans avaient coûté la vie à 20 gendarmes à Sokolo dans cette même région.

De l'autre côté du fleuve, à la frontière avec le Burkina Faso principalement à Mondoro, les Forces armées maliennes (Fama) sont responsables de 46 exécutions sommaires. Au total, 32 cas de tortures, 32 cas de disparitions forcées, 101 exécutions et 116 arrestations arbitraires imputables aux forces maliennes ont été enregistrés les trois premiers mois de l'année 2020, écrit la Minusma. Une nette hausse des exactions par rapport à la fin de l'année 2019.

Mais les Maliens ne sont pas les seuls à être pointés du doigt dans ce rapport de la division des droits de l'Homme

des Nations unies. Les forces nigériennes sont accusées d'être responsable de 34 exécutions en territoire malien à la frontière avec le Niger.

Quels sont les facteurs qui expliquent ces violations? D'abord, la multiplication des attaques de groupes armés au nord et au centre du pays. Le cycle de représailles de plus en plus fréquentes entre les membres des communautés peule et Dogon et l'implication des forces de défense et de sécurité maliennes dans les cas d'exécutions sommaires extrajudiciaires et disparition forcées ou involontaires. En ce qui concerne le G5 Sahel [Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad], il a été responsable des 18 violations des droits de l'Homme et, cette fois-ci, les forces armées nigériennes ont commis quant à elles 34 violations.

BRÉSIL

Les scandales de corruption fragilisent Bolsonaro

Le gouvernement brésilien a été secoué par une nouvelle controverse vendredi après que le directeur général de la police fédérale, Maurício Valeixo, ait été limogé par le Président brésilien Jair Bolsonaro.

Suite aux menaces proférées jeudi, le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Sergio Moro, responsable de la nomination de Valeixo, a décidé de quitter l'administration de Bolsonaro, prononçant un discours d'adieu controversé avec de graves accusations contre le Président.

Selon Moro, le désir de Bolsonaro de changer le commandement de la Police fédérale serait motivé par la volonté d'interférer politiquement dans l'institution, et d'accéder au contenu confidentiel des enquêtes sur les alliés du Président et les membres

de sa famille, y compris ses propres fils. Les accusations portées par Bolsonaro ont eu un grand impact sur les médias locaux, mais le Président brésilien a néanmoins nié ces allégations plus tard dans la journée.

En parlant un peu plus longtemps que d'habitude, Bolsonaro a essayé de se défendre contre les accusations de Moro en abordant plusieurs sujets différents, mais, lorsqu'il a parlé de son ancien ministre, il s'est concentré sur le fait de nuire à son image auprès de l'électorat, le plaçant comme le nouvel ennemi de son gouvernement. C'est une tactique habituelle du Président brésilien qui cherche toujours un ennemi pour légitimer sa politique.

Bolsonaro n'a cessé de viser les gauchistes locaux, le Venezuela, Cuba, la

Chine et tous ceux que le Président américain Donald Trump n'aime pas non plus. la principale stratégie du Président dans son discours en réponse à Moro est de trouver un nouvel ennemi.

Bolsonaro a décrit son ancien ministre comme une personne égocentrique ayant des intérêts électoraux. Une dichotomie entre Moro et Bolsonaro est en train d'émerger sur les médias sociaux, et il semble que Moro gagne cette bataille. Avant même la démission de Moro, des dizaines de milliers de personnes se sont rendues sur les comptes *Twitter* et *Facebook* de Bolsonaro pour dire au Président qu'elles avaient voté pour lui, mais qu'elles ne le soutiendraient plus si Moro démissionnait.

Agences

ARGENTINE

Polémique après la libération de détenus

La polémique flambe en Argentine suite à des libérations de plusieurs dizaines de détenus pour éviter des contagions de Covid-19 dans des prisons souvent surpeuplées. Des détenus en préventive ou condamnés pour des délits dits mineurs ont ainsi été transférés et assignés à résidence à leur domicile. Mais aussi des détenus condamnés pour des crimes graves, suite à la décision d'un juge le permettant après étude cas par cas, ce qui a scandalisé l'opinion, qui s'en prend maintenant au gouvernement péroniste.

Si les premières sorties de prison, présentées comme des décisions humanitaires de juges en faveur de petits délinquants, avaient suscité le rejet d'une partie des Argentins, celles de condamnés pour des crimes de sang ou des viols ont enflammé l'opinion. Par ailleurs, l'absence de chiffres officiels fait penser à certains qu'il y a un plan gouvernemental destiné à libérer massivement des détenus. Le pouvoir est également soupçonné de vouloir utiliser la pandémie pour libérer d'anciens membres des gouvernements de Cristina Kirchner condamnés pour corruption, comme ce fut le cas de l'ancien vice-président Amado Boudou début avril.

Depuis quelques jours la protestation s'amplifie, sur les réseaux sociaux ou avec des concerts de casseroles aux fenêtres, confinement oblige. Selon un sondage, 82 % des Argentins désapprouvent ces libérations. Attaqué par l'opposition, qui appuie pourtant Alberto Fernández en ce qui concerne la lutte contre le coronavirus, le Président a été obligé de réagir : sur *Twitter* il a affirmé que seuls les juges pouvaient prendre de telles décisions concernant les détenus et qu'il n'y avait aucun plan de libérations massives ni d'amnistie. Mais la polémique continue.

CANADA

Les armes d'assaut dorénavant interdites

Moins de deux semaines après la pire tuerie de l'histoire du Canada, Justin Trudeau a annoncé vendredi l'interdiction des armes d'assaut, honorant une promesse de campagne très attendue dans la foulée d'une série de fusillades qui ont choqué le pays. "Ces armes n'ont été conçues qu'à une seule et unique fin : tuer le plus grand nombre de personnes le plus rapidement possible. Et elles n'ont aucune utilité et n'ont pas leur place au Canada", a-t-il dit lors de sa conférence de presse quotidienne.

Le gouvernement a adopté un décret interdisant l'utilisation, la vente, l'importation et le transport de ces armes d'assaut de type militaire. "A travers le pays, beaucoup de gens utilisent des armes à feu de façon légale et responsable, que ce soit pour travailler ou chasser. Mais vous n'avez pas besoin d'un AR-15 pour abattre un cerf", a déclaré Justin Trudeau.

Agences

FOOTBALL, DOSSIER ALCARAZ

Les explications de la Faf

La Fédération algérienne de football (Faf) a réagi à l'information, relayée par certains médias, donnant gain de cause à l'ancien sélectionneur national Lucas Alcaraz, la qualifiant de "fake news".

PAR MOURAD SALHI

L'instance fédérale "tient à démentir la fake news concernant le dossier de l'ex-sélectionneur national Lucas Alcaraz qui a été, malheureusement, relayée par plusieurs médias, qui se sont empressés de la publier sans prendre la peine de vérifier cela auprès de la Fédération ni d'appuyer leurs écrits par un document probant", a en effet indiqué la Faf dans un communiqué rendu public sur son site officiel. Cette "information est véridique mais elle manque de précisions", selon la Faf. Il faut rappeler qu'il y avait deux contentieux en cours auprès de la Fifa concernant d'anciens entraîneurs étrangers. Le premier concerne l'adjoint de Georges Leekens, dont le contrat avait été signé à l'époque de Raouraoua, et le second concerne Lucas Alcaraz, sous l'ère Zetchi. "Les décisions concernant l'ancien sélectionneur national et ses deux adjoints sont rendues en premier ressort et, donc, susceptibles d'appel. Ce qui est le cas", a indiqué l'instance fédérale.

La commission du statut du joueur, signalons-le, a ordonné à la Fédération algérienne de football à payer 1,3 million d'euros à Alcaraz, mais sans prendre en compte l'appel introduit par l'instance fédérale.



"Les décisions rendues publiques par la commission du statut du joueur de la Fifa le 24 septembre 2019 et notifiées le 4 novembre 2019 concernant l'ancien sélectionneur national et ses deux adjoints ne sont pas définitives ni contraignantes. Une décision rendue par n'importe quelle juridiction ordinaire ou sportive ne pourra en aucun cas être définitive et revêtue de l'autorité de la chose jugée qu'après épuisement de toutes les voies de recours. Ce n'est pas le cas en l'espèce", a expliqué la Fédération algérienne de football.

Et d'ajouter : "Ces décisions font l'objet d'appels toujours en cours auprès du Tribunal arbitral du sport de Lausanne qui n'a pas rendu sa décision à ce jour", lit-on dans le communiqué de la Faf.

L'entraîneur espagnol Lucas Alcaraz, rappelons-le, avait signé sous l'ère de Kheiredine Zetchi en juillet 2017 un contrat jusqu'à la fin de la Can

2019. Il avait un contrat objectif qui consiste à qualifier les Verts au rendez-vous continental. Il été limogé le 18 octobre 2017 suite à la défaite de l'EN au Cameroun. L'instance fédérale avait avancé, à cette époque, le motif de langue comme principale raison de limogeage.

Le deuxième dossier concerne l'adjoint de Georges Leekens, Patrick de Wilde, recruté sous l'ère de Mohamed Raouraoua, la Fifa avait déjà pris sa décision. La Faf doit lui verser une somme de 145.000 euros. Ce technicien, rappelons-le, avait aussi dans son contrat la charge de la sélection des U-23, la raison pour laquelle il refusait la démission.

Pour l'instant, la Fédération algérienne de football confirme qu'aucune décision définitive n'a été prise et qu'elle attend toujours une suite aux recours déposés auprès de la Fifa.

REPRISE DES COMPÉTITIONS HANDISPORT

Conditionnée par l'évolution de la pandémie sanitaire

La Fédération algérienne handisport (FAH) prendra la décision "idone" quant à une éventuelle reprise de ses championnats, actuellement suspendus en raison du coronavirus, a indiqué son président, Mohamed Hachefa, soulignant que la situation reste "très complexe".

"L'hypothèse d'une reprise de tous nos Championnats est très complexe à mettre en œuvre si le déconfinement s'effectuera après le Ramadhan, voire impossible pour certaines disciplines", a déclaré, à l'APS, Mohamed Hachefa.

L'athlétisme, une des disciplines phares dans le calendrier de la Fédération, au côté du handi-basket, n'a disputé qu'un seul meeting sur les cinq prévus avant le championnat national. Les autres sports (basket, volley assis, judo, powerlifting...) ne sont pas en reste et attendent pour boucler leur saison.

"C'est vraiment délicat pour nous,

mais on prendra la décision la plus raisonnable. Si pour certains sports, les arrêter maintenant reste faisable, pour d'autres, ce n'est pas aussi évident", a expliqué le président de la Fédération, précisant que des concertations avec les clubs s'imposaient pour trouver les meilleures propositions à soumettre à la tutelle.

En cas de reprise, la FAH songe à laisser une période de préparation d'un mois aux athlètes pour se remettre physiquement après plus de deux mois d'interruption.

"Si nous serons appelés à reprendre d'ici à la fin du mois de mai ou au plus tard début juin, on peut préconiser une reprise des compétitions pour certaines disciplines, comme l'athlétisme et le handi-basket. Pour le reste, ce sera malheureusement en septembre", dit le président.

Pour Hachefa, la période d'intersaison cette année ne sera pas comme les précédentes en raison du contexte actuel :

"D'habitude, cette période en handisport est trop longue (de juin à septembre), mais avec la situation actuelle, on va vers une réduction très significative de cette transition, comme ce qui se fait ailleurs", se référant à ce qui se fait dans les pays développés où la période de transition pour les athlètes performants ne dépasse pas les 15 jours, consacrés à la récupération d'une saison pour entamer l'autre.

Néanmoins, le responsable de la fédération et son staff comptent lancer un sondage auprès des clubs pour définir la stratégie à entreprendre.

"Il ne faut pas aussi oublier la préparation des athlètes et équipes qualifiés aux Jeux paralympiques qui doit reprendre et établir le calendrier de la saison prochaine. C'est très compliqué, mais on sera obligés de nous adapter à toutes les situations", a conclu le président de la FAH.

APS

VOLLEYBALL

Le Championnat arabe 2020 reporté à fin 2020

La 21^e édition du Championnat arabe de volleyball (messieurs), initialement prévue en Tunisie en septembre prochain, a été reportée à novembre/décembre 2020, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé dimanche l'Union arabe de volleyball. Le 19^e Championnat arabe féminin et le 1^{er} Championnat de beach-volley féminin, prévus au Maroc en août 2020, ont été également reportés à août 2021. L'instance arabe a aussi annoncé le report, à une date ultérieure, des Championnats arabes des jeunes de beach-volley (filles et garçons) qui devaient se dérouler au Maroc en août 2020.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, CRB

Vers la baisse des salaires de 50 %

La direction du CR Belouizdad va procéder à la réduction des salaires des joueurs à cause de la crise sanitaire. C'est dans cette optique que, selon nos sources, Madar-Holding, l'actionnaire majoritaire de la SSPA/CRB, va baisser les salaires des coéquipiers de Sayoud de la moitié et ce, jusqu'à la reprise officielle des entraînements collectifs. C'est une mesure qui sera appliquée prochainement, surtout que le directeur général du club, Taoufik Korichi, a affirmé récemment que les salaires des joueurs ne peuvent pas rester les mêmes dans la mesure où il n'y a pas de compétitions depuis presque deux mois maintenant.

MERCATO

Aïssa Mandi dans le viseur de Newcastle

Sur le point d'être racheté par des propriétaires saoudiens, le club de Newcastle commence déjà à travailler dans l'ombre pour essayer de renforcer l'équipe la saison prochaine. À en croire le média espagnol *Fichajes*, les Magpies sont réellement intéressés par le profil du défenseur international algérien Aïssa Mandi pour renforcer le secteur défensif la saison prochaine. Le club anglais veut profiter de la non-prolongation de Mandi avec le club pour essayer de racheter son contrat en payant sa clause libératoire qui est de 30 millions d'euros.

Newcastle n'est pas seul sur le dossier de l'ancien joueur de Reims, puisque l'Atletico Madrid garde un œil sur lui, tandis que les dirigeants du Bétis veulent toujours le prolonger et augmenter sa clause libératoire à 50 millions d'euros.

ESPRITS CRIMINELS : UNITÉ SANS FRONTIÈRES LES AMANTS MEURTRIERS



21h00



Après le meurtre d'un Américain d'origine cubaine près de La Havane, les autorités des deux pays coopèrent depuis la première fois depuis la révolution. Sur place, alors que deux nouvelles victimes sont à déplorer, Garrett et son équipe découvrent que les suspects suivent la route empruntée par Che Guevara lorsqu'il a libéré Cuba

GÉNÉRATION DE CAUNES & GARCIA



21h00



Chaque soir dans «Nulle part ailleurs», Antoine de Caunes et José Garcia faisaient irruption sur le plateau pour déstabiliser les invités et faire glousser Philippe Gildas. Qu'ils se nomment Didier Lembrouille, Ouin-Ouin dit «Pine d'huile», Gérard Languedepute ou Raoul Bitembois, les personnages concoctés avec la complicité du mercenaire Laurent Chalumeau semaient la pagaille en quelques minutes. «Génération De Caunes & Garcia» présente les meilleurs sketches de l'un des plus grands duos comiques issus de la télévision

COMME LES AUTRES



21h00



Cinq personnes valides et cinq personnes en fauteuil, de tous âges et de tous horizons, partent une semaine en Corse, sous la houlette du champion paralympique Michaël Jérémiassz et de son association «Comme les autres». Aucun participant ne se connaît et tous ignorent ce qu'ils vont vivre. Parmi eux : Frédéric Lopez, qui se retrouve dans le rôle inédit d'invité. Tous vont partager la vie du quotidien, les sensations fortes de sports au grand air et chacun va, à son rythme, s'ouvrir aux autres et à lui-même. Une aventure humaine hors norme et, contre toute attente, souvent joyeuse, qui va, jour après jour, les bouleverser... Au point qu'ils repartiront de ce séjour profondément transformés

TANDEM PEAUX ROUGES



21h00



Le corps de Patricia Raynaud, tuée par balle, est retrouvé à proximité d'une carrière de bauxite, un minerai rouge qui donne au lieu des allures de décor de western. La victime travaillait pour l'entreprise qui exploite la carrière, carrière dont la particularité est d'avoir pour seuls actionnaires l'ensemble de ses salariés. La jeune femme avait été élue directrice trois mois plus tôt. Paul passe du temps à la carrière, convaincu que la rivalité entre l'ancien directeur et la victime pourrait avoir un lien avec le crime



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BERLIN 1945 LE JOURNAL D'UNE CAPITALE



21h00



30 avril 1945. Le drapeau rouge est hissé au-dessus du Reichstag. Hitler se suicide. La ville tiendra deux jours avant de se rendre, entraînant la chute de l'Allemagne nazie. Pour Berlin, cette défaite est synonyme de libération. Les Alliés prennent le pouvoir et se partagent la capitale. Si Anglais, Français et Américains tardent à prendre possession des lieux, les Soviétiques s'attèlent vite à la tâche : ils placent un maire à la tête de la ville, organisent l'arrivée de denrées, démontent les anciens quartiers du parti et pistent les criminels de guerre avec trop de hâte, condamnant des innocents à de lourdes peines de travaux forcés

L'APOCALYPSE DE NÉANDERTAL



21h00



Il y a des milliers d'années, les hommes de Néandertal vivaient en Europe et en Asie occidentale. Puis ils se sont éteints. Longtemps considérés comme une sous-espèce de l'Homo Sapiens, plusieurs théories expliquaient leur disparition. En 2010, un séquençage ADN permit d'établir qu'il y aurait eu une forme d'hybridation entre les deux espèces. Une thèse qui ne fait toujours pas l'unanimité chez les chercheurs. Une nouvelle théorie anime la sphère scientifique aujourd'hui. L'homme de Néandertal aurait été victime de l'éruption d'un super volcan il y a 39 000 ans. Les cendres de cette éruption auraient détruit la faune et la flore et Néandertal serait mort de faim

CAUCHEMAR EN CUISINE ROUMAZIÈRES LOUBERT



21h00



C'est à Roumazières-Loubert, en Charente, que le chef Philippe Etchebest a été appelé pour venir en aide à Isabelle et Christian. Propriétaires d'un «routier» depuis quelques mois, le couple voit son chiffre d'affaires s'effondrer. Pour la première fois, le Chef va se retrouver complètement déstabilisé : service impeccable, cuisine plus que correcte, patrons à l'écoute de leurs employés... pourquoi ce restaurant où tout semble aller pour le mieux ne fonctionne-t-il pas ? Le Chef va devoir mener une véritable enquête, jusqu'à filmer un service en caméra cachée, pour qu'enfin la vérité éclate ! Comment va-t-il réagir en découvrant que ce couple lui a caché la vérité ?

HARRY POTTER ET LA COUPE DE FEU



21h00



Âgé de 14 ans, Harry est tourmenté par des cauchemars dans lesquels il entre en connexion avec l'esprit de Voldemort, voyant ainsi tout ce que fait celui-ci. En vacances chez les Weasley, le jeune sorcier assiste à la Coupe du monde de quidditch, durant laquelle les fidèles de Voldemort défilent en semant la terreur et la panique dans le campement où il se trouve avec les Weasley... Quand Harry retourne à Poudlard, le légendaire Tournoi des trois sorciers est sur le point de se dérouler. Il s'agit d'un tournoi opposant trois sorciers, auquel Harry Potter va participer



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04h12
Dohr	12h45
Asr	16h32
Maghreb	19h42
Icha	21h11

PANDÉMIE SANITAIRE À TRAVERS LE MONDE

LE DÉCONFINEMENT S'ACCÉLÈRE EN EUROPE, POLÉMIQUE EN TUNISIE

Plusieurs pays du continent européen ont débuté ce lundi leurs processus de "déconfinement", néologisme utilisé pour évoquer la levée progressive des restrictions imposées par les gouvernements aux populations dans l'objectif d'endiguer la pandémie du coronavirus Covid-19, ayant causé la mort de plus de 247.000 personnes sur plus de 3,5 millions de cas de contamination dans le monde. En Espagne, le confinement extrêmement strict imposé dans le pays a été assoupli le 26 avril avec l'autorisation de sortir se promener une heure avec un adulte pour les enfants et, depuis samedi, avec l'autorisation pour les plus de 14 ans de faire du sport individuellement ou se promener sous conditions strictes. Le processus devrait cependant s'assouplir encore plus ce lundi, rapporte le *Huff Post* français. Certains petits commerces comme les coiffeurs pourront en effet recevoir des clients individuellement sur rendez-vous. Les bars et restaurants auront quant à eux le droit de vendre à emporter, tandis que le masque sera obligatoire dans les transports. Dans certaines petites îles des Baléares et des Canaries, la plupart des magasins, les musées et les terrasses des bars et restaurants seront pour leur part autorisés à ouvrir à nouveau avec des capacités limitées, de même que les hôtels sous conditions. L'autorisation devrait s'étendre au reste du pays à partir du 11 mai. Les cinémas et théâtres devraient rouvrir deux semaines plus tard. Néanmoins, les écoles demeureront fermées en Espagne jusqu'en septembre, tandis que les Espagnols ne seront pas autorisés à se déplacer hors de leur province et ce jusqu'à la fin du déconfinement. En Italie, où le travail a commencé à reprendre dans certains secteurs (bâtiment, automobile, luxe...) depuis 27 avril, les habitants pourront à partir de ce lundi rendre visite à leur famille et se réunir en nombre limité. Les parcs doivent également rouvrir, avec maintien de la distanciation sociale, tandis que les entraînements individuels pour tous les sports pourront aussi reprendre. Les bars et restaurants auront également dès



ce lundi le droit de vendre à emporter, mais leur réouverture complète devra attendre le 1er juin prochain, tout comme celle des salons de beauté ou de coiffure. Le 18 mai, tous les commerces de détail pourront rouvrir, ainsi que musées, lieux culturels et bibliothèques. Néanmoins, les écoles resteront fermées jusqu'en septembre. Les déplacements continueront cependant d'être restreints à l'intérieur de la commune de résidence et liés aux seules exigences de travail et de santé. En Allemagne, où la plupart des magasins de moins de 800 mètres carrés ont rouvert le 20 avril, les écoles vont progressivement ouvrir à nouveau dans certains Länder à partir de ce lundi, à l'image de la Sarre, Saxe-Anhalt ou Brême. Les coiffeurs vont également rouvrir, de même que les lieux de cultes, musées, mémoriaux, zoos, aires de jeu le pourront aussi ou l'ont déjà fait. Les lieux culturels, les bars et restaurants (sauf pour les livraisons), les aires de jeu, les terrains de sports, demeureront cependant fermés. Les grands rassemblements resteront quant à eux interdits au moins jusqu'au 31 août, tandis que le masque sera progressivement obligatoire dans les transports et les magasins. En Grèce, près de 10 % des commerces fermés vont pouvoir rouvrir à partir de ce lundi. Il s'agit notamment des librairies, salons de coiffure et de beauté, maga-

sins d'électronique et d'articles de sport, jardinerie. Tous autres magasins pourront quant à eux rouvrir à partir du 11 mai, à l'exception des centres commerciaux qui resteront fermés jusqu'au 1er juin. Au Portugal, les librairies et les concessionnaires automobiles ont été autorisés à ouvrir à nouveau à partir de ce lundi. Le commerce local, dont la superficie n'excède pas 200 m² et donnant sur la rue, va pouvoir également rouvrir, avec port de masque obligatoire. Les salons de coiffure et d'esthétique le pourront aussi rouvrir dès ce lundi, uniquement sur rendez-vous. Les sports individuels en plein air sont à nouveau autorisés à partir de ce lundi. Certains services publics, tels que les centres d'impôts, vont aussi ouvrir à nouveau sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire. Masque qui sera également obligatoire dans les transports en commun. Les lycées, musées, galeries d'art, restaurants et cafés rouvriront quant à eux le 18 mai. Les théâtres et les cinémas devront cependant attendre 1er juin, avec des règles strictes de distanciation sociale. En Belgique, les entreprises n'accueillant pas de public verront revenir leurs employés à partir de ce lundi, tandis que le port du masque deviendra dès aujourd'hui obligatoire dans les transports en commun. La plupart des commerces rouvriront à partir du lundi 11 mai, avec pour condition l'obligation de res-

pecter les mesures de distanciation sociale. Certaines classes doivent par ailleurs rouvrir le 18 mai, avec un maximum de 10 élèves par classe, tandis que la réouverture progressive des restaurants se fera à compter du 8 juin au plus tôt. En Pologne, le gouvernement a annoncé l'ouverture à partir de ce lundi des hôtels, des centres commerciaux ainsi que d'une partie des institutions culturelles, dont des bibliothèques et certains musées. Les crèches et jardins d'enfants pourront quant à eux rouvrir à dès mercredi, mais les autorités locales dont ils dépendent ont annoncé que la plupart d'entre eux resteront fermés.

Hors d'Europe

En dehors d'Europe, en Tunisie, le processus de déconfinement doit être progressivement levé à partir de ce lundi, rapporte *20minutes*. Cependant, les mesures concernant la levée progressive du confinement ont provoqué un tollé à cause d'une clause qui impose aux "mères d'enfants de moins de 15 ans" de rester à domicile. En effet, dans un décret paru dans la nuit de samedi à dimanche au *Journal officiel*, le gouvernement tunisien prévoit que certaines personnes continuent de se voir imposer le confinement. Il s'agit des "retraités de plus de 65 ans, des personnes atteintes de maladies chroniques, des femmes enceintes et les mères dont l'âge des enfants ne dépasse pas 15 ans", la mesure pour les enfants eux-mêmes n'est pas précisée. La mesure liberticide pour les mères a sans surprise provoqué un tollé. "Cette exception outrageante traduit la vision machiste et patriarcale des rôles et des attributs sociaux de sexe qui fait porter aux seules femmes la responsabilité des enfants", ont déploré dimanche de nombreuses associations de défense des droits des femmes dans un communiqué commun, rappelant que l'égalité est inscrite dans la Constitution tunisienne adoptée en 2014. Face à la polémique, le gouvernement tunisien n'a pas tardé à rétro-pédaler. Evoquant une "erreur dans la rédaction finale du texte", il a affirmé que celui-ci sera amendé et une nouvelle version publiée au *Journal Officiel*.

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN (COA)

11 FÉDÉRATIONS SPORTIVES S'ATTAQUENT À BERRAF

Les présidents des Fédérations sportives ne lâchent pas Mustapha Berraf, le président démissionnaire du Comité olympique algérien (COA). Dans des correspondances adressées au président par intérim de l'instance olympique et au ministre de la Jeunesse et des Sports, ils dénoncent les agissements de Berraf, la situation de blocage du COA et réclament l'élection d'un nouveau président. "En effet, nous avons pris note de la démission de Monsieur Mustapha Berraf de son poste de président, en date du 26 février 2020. Or, nous constatons avec stupéfaction que M. Berraf a continué à agir es qualité en signant un communiqué de presse pour répondre à des informations relayées par les médias et sur les réseaux sociaux sur une procédure émise à son encontre en tant que justiciable, par les instances judiciaires", écrivent les signataires dans une lettre dont nous détenons une copie. Les adversaires de Berraf réagissent au com-

munié de Mustapha Berraf, publié lundi 20 avril, où il a démenti les informations d'une interdiction de sortie du territoire national le concernant. "Je porte à la connaissance de l'opinion publique qu'aucune notification ou information ne m'a été adressée à ce jour. De plus, le COA fonctionne suivant les dispositions de la loi algérienne en conformité avec la charte olympique. A ce titre, toutes ses décisions et actions sont initiées dans le strict respect des dispositions statutaires et réglementaires après approbation du comité exécutif et de l'Assemblée générale, organe suprême et souverain. Sa gestion étant collégiale et participative", avait-il précisé. Les présidents des Fédérations sportives, membres de l'assemblée générale du COA, laissent entendre dans leur lettre que M. Berraf fait l'objet effectivement d'une ISTN. Ils expriment leurs inquiétudes face au "blocage"

du COA, sans président après la démission de Berraf, et réclament une solution, pour élire un nouveau président à la tête de l'instance olympique. "Nous vous rappelons qu'à ce jour les membres de l'assemblée générale ne sont pas informés des suites réglementaires réservées à cette démission, encore moins notifiés officiellement de la vacance de la présidence, ni de la désignation du président par intérim, et encore moins de la tenue de la prochaine assemblée générale électorale devant permettre l'élection d'un nouveau président. Nous vous rappelons ici, qu'en vertu des statuts et du règlement intérieur du COA, cette assemblée générale doit se tenir dans un délai de 45 jours à partir du jour de la démission du président", déplorent-ils. Les signataires demandent au président par intérim du COA d'organiser des réunions par visioconférence pour sortir de cette crise.

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

2 décès et 174 nouveaux cas confirmés

L'Algérie a enregistré 2 nouveaux décès du Covid-19 ces dernières 24 heures, portant à 465 le nombre de morts dans le pays depuis le début de la pandémie, a annoncé, hier, le porte-parole du comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie le professeur Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a augmenté de 174 cas (contre 179 la veille) pour atteindre 4.648 cas confirmés répartis sur l'ensemble des wilayas. Le nombre de guérisons a augmenté de 62 (64 la veille) pour atteindre 1.998, selon Pr Fourar, qui a précisé que le nombre de personnes sous traitement a atteint 7.710.